

Novembre 2025



Soutien au retour Ukraine

Depuis le 1er novembre 2025, le SEM considère que le retour des personnes provenant des oblasts/districts de Volyn, Lviv, Transcarpatie, Ivano-Frankivsk, Tchernivtsi, Rivne et Ternopil est raisonnable. Elles n'obtiennent pas le statut de protection et ne bénéficient donc pas d'une aide au retour (pratique courante). Cette exclusion ne concerne que les oblasts de Rivne et de Ternopil. Les cinq autres étaient déjà exclues auparavant, même avec un statut de protection (proximité géographique / frontière extérieure de l'UE).

Les personnes originaires des deux oblasts de Rivne et Ternopil qui sont entrées en Suisse avant le 1er novembre 2025 et ont obtenu un statut S peuvent continuer à bénéficier d'une aide au retour.

La liste des prestations sur Internet a été adaptée en conséquence
Domaine protégé : [Domaine protégé : Aide au retour pour CVR](#)



Inscription formation du 28 janvier 2026 à Berne

Le 28 janvier, la formation annoncée sur la négociation dans le contexte migratoire aura lieu à Berne pour les RKB francophones.

Les conseillers en retour intéressés peuvent s'inscrire jusqu'à fin novembre 2025 via le lien suivant : <https://xoyondo.com/dp/bexz4ibc0mzw35>



Nouveau flux des données médicales dans le cadre des rapatriements

Le 1er janvier 2026, le nouveau flux des données médicales selon l'OERE sera appliqué à l'échelle nationale. À partir de cette date, dans le cadre des rapatriements, la transmission des données médicales se fera entre le médecin traitant et le médecin évaluant l'aptitude au transport (actuellement Oseara SA). Pour soutenir les autorités cantonales dans la mise en place de ce nouveau processus, des adaptations ont été effectuées dans l'application eRetour.

Conformément aux dispositions légales et au champ de compétences des CVR, ceux-ci n'auront pas accès aux nouvelles fonctions médicales dans eRetour. Les CVR continueront, conformément aux pratiques en vigueur, à effectuer les clarifications médicales nécessaires et à soumettre une demande de vol SIM pour les cas médicaux. Si le retour ne peut être organisé par le biais d'un vol SIM, les CVR devront transmettre les cas à l'autorité cantonale en charge de l'exécution des renvois.



Reminder : Informations concernant l'approvisionnement actuel de documents de voyage irakiens

Actuellement, le nombre de documents de voyage de remplacement disponibles au consulat irakien de Berne est très limité (raison : introduction prochaine d'un nouveau format).

Les ressortissants souhaitant quitter le pays volontairement, cela signifie qu'un vol ne peut être réservé que si un passeport en cours de validité est présenté. Il est recommandé à toutes les autres personnes de contacter directement le consulat par téléphone afin de trouver ensemble une solution alternative pour retourner en Irak.



New Guidebook Return Counselling

Après les *Guidebooks – Return Counselling for families with children*, un nouveau *Guidebook – Empowering women returnees during return counselling* met l'accent sur l'autonomisation des femmes lors des séances de conseil au retour. Il fournit des outils pratiques et des conseils pour aider les conseillers à adopter une approche sensible au genre, à promouvoir la participation active des femmes à la prise de décision et à identifier les cas de protection ou de vulnérabilité, y compris ceux liés à la violence sexiste. Les Guidebooks sont seulement disponibles en anglais pour le moment : [New Guidebooks to Strengthen Return Counselling - Return and Reintegration Facility](#)